Dossier P244489 - Document DEC/2 - Page 1/5

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 25 Octobre 2024

N° P244489 - DEC/2

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : **ANTALIS**

17 avenue de la porte des Lilas

75935 Paris cedex 19

France

Marque commerciale: Coala Frontlit Pro 510 FR banner

Description sommaire:

Composition globale : Tissu polyester enduit sur les deux faces de PVC ignifugé dans la masse

Utilisation: Affichage suspendu / banderolle

510 g/m² Masse: Epaisseur: 0,39 mm Coloris: Blanc

Rapport d'essais : N° P244489 - DEC/2 du 25 Octobre 2024

Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004) Nature des essais :

Essai au brûleur électrique selon NF P 92-503 (décembre 1995)

Classement:

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P244489 - DEC/2 annexé. Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 5 pages.

Trappes, le 25 Octobre 2024



Le Responsable du Département Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Thibaut CORNILLON

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 25 Octobre 2024

N° P244489 - DEC/5

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Caractéristiques attestées par le demandeur :

La validité des résultats peut être affectée par ces informations. Pour ces résultats, la responsabilité du LNE se limite à sa contribution à leur élaboration.

Demandeur de l'essai : ANTALIS

Date et référence de la commande : Bon pour accord du 20/09/2024 sur devis

n°DEV2409650-V3

Producteur : HALEAD

Chine

Marque commerciale et référence : Coala Frontlit Pro 510 FR banner

Composition globale : Tissu polyester enduit sur les deux faces de PVC

ignifugé dans la masse

Masse : 510 g/m²

Epaisseur : 0,39 mm

Coloris : Blanc

Caractéristiques déterminées par le

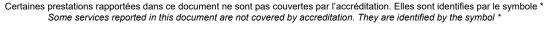
LNE :

Masse : $(499 \pm 50) \text{ g/m}^2$

Epaisseur : $(0,414 \pm 0,042)$ mm

Coloris : Blanc

suite du rapport page suivante





3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 03/10/2024

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 22/10/2024

4. RÉSULTATS

4.1. ESSAI AU BRÛLEUR ÉLECTRIQUE SELON NF P 92-503 (DÉCEMBRE 1995)

4.1.1. Détermination du mode le plus défavorable

	Eprouvette 1			Eprouvette 2				E	prou		3	Eprouvette 4				
Sens	Chaîne -			Chaîne						me		Trame				
	Face lisse				Face grainée					Face	lisse	•	Face grainée			
Coloris	Blanc				Blanc					Bla	anc		Blanc			
Masse (g)	53,76				53,73					54	,44		55,20			
Percement	Oui				Oui					0	ui		Oui			
Moment d'inflammation (s)	20			_				20				20				
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote (s)	2				_				2				10			
Propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	_				_					-	=		_			
Distance > 250 mm après 5 min	-				-					_	-		_			
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non				Non				Non				Non			
Fluage, chute de gouttes non enflammées	Non				Non					N	on		Non			
Longueur détruite/brûlée (mm)	145				130				140				180			
Largeur détruite ou brûlée dans la zone au delà de 450 mm (mm)	_				_				-				-			

Dossier P244489 – Document DEC/2 – Page 4/5

4.1.2. Poursuite des essais selon le mode le plus défavorable

	E	prou	vette	5	Eprouvette 6				Eprouvette 7				Eprouvette 8				
Sens	Trame Face grainée			Trame Face grainée			Trame Face grainée			Trame Face grainée							
Coloris	Blanc			Blanc			Blanc			Blanc			•				
Masse (g)	55,20			53,65			54,62			54,23				•			
Percement	Oui			Oui			Oui			Oui							
Moment d'inflammation (s)	20		20				20				20						
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote (s)	11				6				19				8				
Propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	_			_			_			-							
Distance > 250 mm après 5 min	-			_			-			_							
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non			Non			Non			Non							
Fluage, chute de gouttes non enflammées	Non			Non			Non			Non							
Longueur détruite/brûlée (mm)	180			135			165			145			Longueur moyenne 157				
Largeur détruite ou brûlée dans la zone au delà de 450 mm (mm)	-			_			_			_				Largeur moyenne –			

Durée d'inflammation ≤ 5 s	Non
Longeur moyenne < 350 mm	Oui
Largeur moyenne < 90 mm	Oui
Chute de gouttes enflammées	Non

suite du rapport page suivante

5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

NÉANT

Trappes, le 25 Octobre 2024



Le Responsable du Département Comportement au Feu et Sécurité Incendie

> Signature numérique de THIBAUT CORNILLON Date: 25/10/2024 15:05:44

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.

